

SOUTIEN FINANCIER POUR LES ENTREPRISES DE PETITES CÉRÉALES AU QUÉBEC

En 2022, le Québec a produit des céréales et des oléagineux pour une valeur s'élevant à plus de 2,01 milliards de dollars, soit 39 % des recettes des cultures de la province. Un peu plus de 88 % de cette valeur provenait du maïs-gain et du soya. De 2018 à 2022, les entreprises produisant principalement des céréales et des oléagineux ont cultivé en moyenne 16 % de leurs superficies en avoine, en blé, en canola et en orge. En régions périphériques¹, cette proportion augmente à 65 % des superficies en culture. Malgré un rendement inférieur, les entreprises des régions périphériques se démarquent de celles des régions centrales, notamment en matière de revenus.

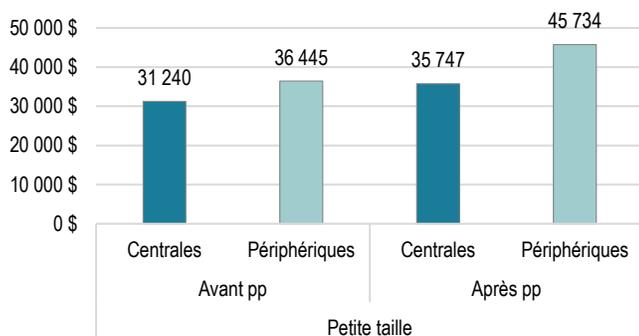
UN REVENU AGRICOLE BRUT PLUS ÉLEVÉ EN RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES

Les entreprises de petites céréales² situées dans les régions périphériques génèrent en moyenne des revenus agricoles bruts plus élevés que celles des régions centrales, notamment grâce à leur spécialisation dans ces cultures. En tenant compte des paiements des programmes gouvernementaux, l'écart de revenus bruts entre les entreprises des régions périphériques et celles des régions centrales s'agrandit.

À cet égard, les producteurs de petites céréales ont accès à divers programmes d'aide financière du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral, tels que les programmes Agri, l'assurance récolte et l'assurance stabilisation des revenus agricoles. Ces programmes leur permettent de mieux gérer les risques financiers et économiques. D'autres programmes comme les programmes Prime-Vert et Territoires : drainage et chaulage des terres, ainsi que l'Initiative ministérielle « Productivité végétale », complètent l'offre d'aide financière gouvernementale.

Les entreprises de petite taille (voir l'encadré ci-contre) bénéficient particulièrement de cette aide financière. En effet, en régions périphériques, leurs revenus agricoles bruts sont en moyenne 25 % plus élevés avec l'aide de l'État, alors qu'en régions centrales, ils sont 14 % plus élevés.

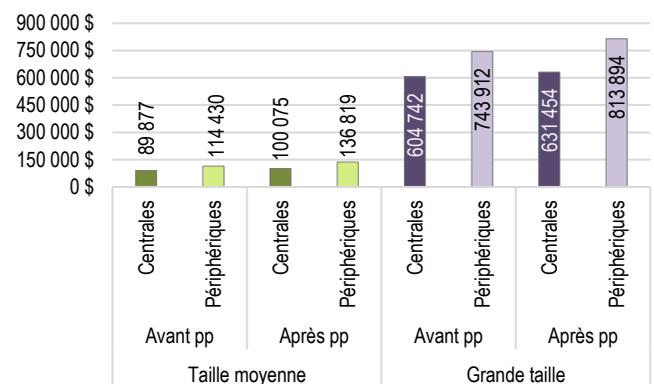
Figure 1. Revenus agricoles bruts (en \$) par entreprise de petite taille, avant et après paiements de programmes (pp), selon la région – moyenne de 2013 à 2022



Source : Base de données Agri-stabilité, La Financière agricole du Québec (FADQ); compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Pour les entreprises de moyenne et de grande tailles en régions centrales, le revenu agricole brut est respectivement 11 % et 4 % supérieur avec les paiements de programmes. En régions périphériques, l'aide de l'État relève le revenu de 20 % et de 9 %.

Figure 2. Revenus agricoles bruts (en \$) par entreprise de moyenne et de grande tailles, avant et après paiements de programmes (pp), selon la région – moyenne de 2013 à 2022



Source : Base de données Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

Répartition des entreprises par taille

- Petite : le tiers des entreprises avec le revenu agricole brut (RAB) le plus faible.
- Moyenne : le tiers des entreprises suivantes.
- Grande : le tiers des entreprises avec le RAB le plus élevé.

Dans l'échantillon analysé, entre 2013 et 2022, les petites entreprises ont réalisé un RAB inférieur à 59 000 \$ en régions centrales et inférieur à 82 000 \$ en régions périphériques. Celles de taille moyenne ont réalisé un RAB de moins de 160 000 \$ en régions centrales et de moins de 217 000 \$ en régions périphériques.

UNE MEILLEURE COUVERTURE DES DÉPENSES EN RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES...

Pour la période de 10 ans s'échelonnant de 2013 à 2022, la proportion d'exploitations qui couvrent leurs dépenses est supérieure en régions périphériques, et ce, peu importe la catégorie de revenus agricoles bruts.

Pour l'ensemble des fermes de petites céréales du Québec, la proportion d'exploitations qui couvrent leurs dépenses s'élève à 71 % en régions périphériques, comparativement à 60 % en régions centrales.

¹ Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Nord-du-Québec, Outaouais et Saguenay-Lac-Saint-Jean.

² Entreprises ayant comme production principale les petites céréales (avoine, blé, orge et canola).

Tableau 1. Proportion d'entreprises de petites céréales qui couvrent leurs dépenses, selon la catégorie de revenu agricole brut et la région, moyenne de 2013 à 2022

Catégories de revenu agricole brut	Régions	
	Centrales	Périphériques
Moins de 50 000 \$	35 %	41 %
De 50 000 \$ à 99 999 \$	54 %	64 %
De 100 000 \$ à 250 000 \$	74 %	81 %
Plus de 250 000 \$	85 %	86 %
Global	60 %	71 %

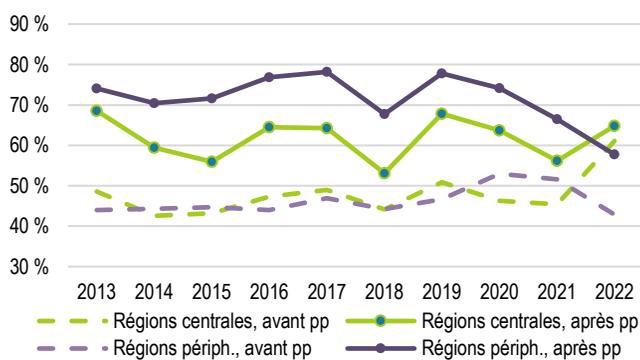
Source : Base de données Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

... NOTAMMENT GRÂCE AUX PAIEMENTS DE PROGRAMMES

Avant les paiements de programmes, la proportion d'entreprises qui ne couvrent pas leurs dépenses est sensiblement la même, peu importe la situation géographique. Sans surprise, la proportion d'entreprises qui couvrent leurs dépenses augmente avec l'aide de l'État. Et c'est particulièrement vrai pour les exploitations des régions périphériques où, en moyenne, 26 % plus d'exploitations ont couvert leurs dépenses alors qu'en régions centrales, c'est en moyenne 13 % de plus.

Notons que les exploitations des régions périphériques ont bénéficié durant cette période d'une aide financière supérieure, notamment grâce à l'assurance récolte et au programme Territoires : drainage et chaulage des terres.

Figure 3. Proportion d'entreprises de céréales des régions centrales et périphériques qui couvrent leurs dépenses, avant et après paiements de programmes (pp), de 2013 à 2022



Source : Base de données Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

Les paiements de programmes permettent aux exploitations de toutes les tailles d'améliorer leur couverture des dépenses, tant en régions centrales qu'en régions périphériques.

Tableau 2. Proportion d'entreprises de petites céréales qui couvrent leurs dépenses, avant et après paiements de programmes (pp), selon la catégorie de revenu net et la région, moyenne de 2013 à 2022

Catégories de revenu net ³	Avant pp	Après pp
	Régions centrales	
Dépenses couvertes	48 %	61 %
De 0 \$ à 49 999 \$	33 %	42 %
De 50 000 \$ à 99 999 \$	7 %	9 %
Plus de 100 000 \$	8 %	10 %
Régions périphériques		
Dépenses couvertes	46 %	72 %
De 0 \$ à 49 999 \$	31 %	44 %
De 50 000 \$ à 99 999 \$	7 %	13 %
Plus de 100 000 \$	8 %	15 %

Source : Base de données Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

³ Le revenu net correspond au revenu agricole brut moins les dépenses (sans les salaires attribués à une personne avec un lien de parenté).

⁴ Marge d'exploitation : le bénéfice net divisé par le revenu agricole brut.

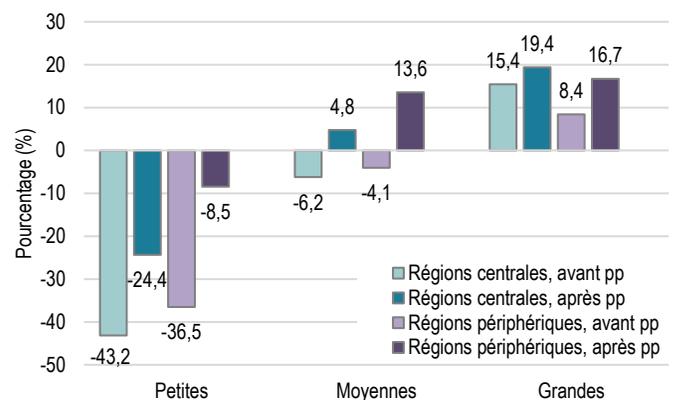
UNE MARGE BÉNÉFICIAIRE SUPÉRIEURE EN RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES POUR TOUTES LES TAILLES D'ENTREPRISES

Pour la période de 2013 à 2022, l'écart entre la marge d'exploitation⁴ avant et après les paiements de programmes est plus important pour les entreprises situées en régions périphériques que pour celles en régions centrales. Cela pourrait s'expliquer, notamment, par un plus faible rendement par hectare en régions périphériques, ce qui diminue ainsi la valeur marchande des récoltes et donne par le fait même une plus grande importance relative aux paiements de programmes dans la marge bénéficiaire.

Dans le cas des exploitations de petite et de moyenne tailles, la marge après l'aide financière est supérieure pour les entreprises des régions périphériques.

Les entreprises de petite taille produisant des petites céréales ne réussissent pas, en moyenne, à être rentables, même avec l'aide de l'État, et ce, peu importe la région.

Figure 4. Marge bénéficiaire (en %) des entreprises, avant et après paiements de programmes (pp), selon la taille et la région - moyenne de 2013 à 2022

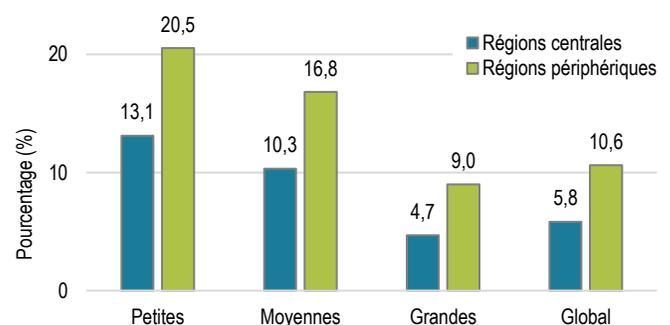


Source : Base de données Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

UNE PLUS GRANDE INCIDENCE DE L'AIDE FINANCIÈRE SUR LES REVENUS EN RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES

Au cours de la période de 2013 à 2022, les paiements de programmes ont compté en moyenne pour 5,8 % des revenus agricoles bruts des exploitations situées en régions centrales, comparativement à 10,6 % pour celles des régions périphériques.

Figure 5. Part (en %) des paiements de programmes dans le revenu agricole brut des entreprises, selon la taille et la région - moyenne de 2013 à 2022



Source : Base de données Agri-stabilité, FADQ; compilation du MAPAQ.

Les programmes d'aide financière contribuent donc à l'amélioration de la gestion et des revenus ainsi qu'à la pérennité des entreprises, tout en favorisant l'occupation du territoire.